

## **La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme**

Pro learning propose un vaste choix de séminaires dans ce domaine important en réponse aux obligations professionnelles légales en matière de formation continue. Ils peuvent être donnés en français, anglais et allemand.

Ces séminaires sont élaborés pour couvrir les besoins de formation des nombreux métiers des différents acteurs de la finance : banques, assureurs, fonds commun de placement, les professionnels du secteur financier (PSF). Les nombreux métiers regroupés sous le sigle PSF vont du domiciliataire à celui de PSF « Connexe » (services informatiques).

Nos séminaires sont toujours adaptés à l'auditoire et à l'établissement qui demande la formation pour son personnel et qui sera désigné ci-après sous « l'organisateur »..

**Les différents séminaires** de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme proposés par Pro learning sont :

- **La Formation Générale**
- **Une Formation Spécifique**
- **La Législation et la Réglementation illustrées (Nouveau séminaire)**
- **Formation Spécialisée « Indices et Techniques »**
- **Formation Spécialisée « Sociétés et Structures »**
- **Formation Spécialisée « A orientation métier »**
- **Formation Spécialisée « OPC, Unit Trust, Mutual Fund » (Nouveau séminaire)**
- **Les formations de « Mise à niveau »**
- **Les formations « A la carte »**
- **Les formations « e-learning »**

Le plan de ces différentes formations et des informations complémentaires sont présentés ci-après.

### La Formation Générale

Ce séminaire aborde les thèmes :

- de la criminalité et du terrorisme
- du GAFI
- des fonctions de blanchiment
- de la législation luxembourgeoise
- de la réglementation luxembourgeoise et des obligations professionnelles
- des indices et techniques de blanchiment
- d'éléments de terminologie

### Une Formation Spécifique

- En plus de la formation générale, ce séminaire peut aborder des thèmes tels que :
  - les obligations du management,
  - la banque correspondante,
  - les défis actuels,
  - les risques pour le banquier, pour le PSF,
  - une vigilance spéciale,
  - des méthodes de lutte,
  - des statistiques,
  - et tout autre thème que l'organisateur souhaite voir développer

**Durée :** 4hrs

La durée de la formation peut être adaptée en fonction de certains thèmes sélectionnés

**Public cible :** toute personne qui a pour obligation de se former dans ce domaine

# NOUVEAU

## La législation et la réglementation illustrées

Dans le cadre de l'obligation légale de formation continue, ce séminaire propose une approche différente de l'étude de la législation et de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Le séminaire reprend les principaux thèmes de la **formation générale**.

Plus de **40 cas de blanchiment ou de financement du terrorisme** illustrent la législation et la réglementation en vigueur. Par ailleurs, **plus de 60 slides** d'explications, de commentaires, de suggestions, de sujets d'interrogation, de questions/réponses complètent l'aspect pratique de la présente formation.

Les thèmes abordés et les approches pédagogiques de « l'illustration » :

- les éléments de terminologie
  - ❖ techniques illustrées
- la criminalité et le terrorisme
  - ❖ des statistiques
  - ❖ des techniques de blanchiment
- le GAFI
  - ❖ rapports officiels et commentaires
  - ❖ l'avenir
- les fonctions de blanchiment
  - ❖ des techniques illustrées
  - ❖ des commentaires
- la législation luxembourgeoise
  - ❖ des statistiques
  - ❖ des infractions illustrées (cas vécus)
  - ❖ des commentaires sur les infractions primaires

- la réglementation luxembourgeoise et les obligations professionnelles
  - ❖ illustration des obligations professionnelles par des cas vécus, des commentaires, des questions/réponses, des sujets de réflexion, des problèmes posés, des statistiques, etc.

**Durée :** 2hrs30 à 4hrs  
La durée de la formation peut être adaptée en fonction des thèmes sélectionnés

**Public cible :** toute personne qui a pour obligation de se former dans ce domaine

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

**Formation Spécialisée « Indices et Techniques »**

Ce séminaire est une analyse des indices de blanchiment ou de financement du terrorisme et des techniques correspondantes. Plus de 100 techniques différentes illustrées peuvent être analysées au cours du séminaire.

L'organisateur a le choix des indices de blanchiment et donc des techniques qu'il désire voir évoquer pendant la formation.

La formation traite des éléments suivants :

- Rappel de la législation
- Rappel de la réglementation
- Blanchiment et criminalité
- Blanchiment et noircissement dans le terrorisme
- Des indices et techniques de base dans les fonctions de blanchiment (injection , empilage, intégration)
- Les indices de blanchiment regroupés par thèmes :
  - Indices généraux
  - Opérations en espèces (cash)
  - Opérations sur comptes bancaires
  - Opérations de crédit
  - Opérations sur crédit documentaire
  - Opérations sur Futures, options, etc.
  - Opérations monétaires, de change, financières
  - Opérations sur asset-back securities, REPOs, etc.
  - Opérations d'investissement
  - Émissions de valeurs mobilières
  - Opérations d'envergure internationale
  - Opérations effectuées avec complicité interne
  - Opérations d'assurance
- Le choix des techniques (type de criminel, but recherché, etc.)
- Conclusions

Pour chaque thème, les techniques sont classées par « modus operandi » et **illustrées par un cas vécu**.

Du cas présenté, une « **analyse** » est faite pour découvrir des moyens de détecter cette technique, pour ne pas être pris par une telle technique, pour prendre des mesures appropriées, etc.

**Durée :** de 2hrs30 à 1 journée  
La durée de la formation peut être adaptée en fonction des indices choisis par l'organisateur.

**Public cible :** tout le personnel d'une banque ou d'un PSF recommandé pour les compliances, auditeurs internes, juristes, responsables de service ou département, etc.

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

## Formation Spécialisée « Sociétés et Structures »

Ce séminaire traite de la problématique du blanchiment dans la constitution et dans le suivi de sociétés « on ou off-shore » et de structures tels que les partnerships, les trusts et les fondations.

Les sociétés ou de structures de différents pays sont analysées.

A titre d'exemple : Luxembourg, UK , Irlande, les Iles Anglo-normandes, BVI, Panama, Hong Kong, Cayman, Gibraltar, Chypre, etc. Certains pays peuvent être analysés à la demande.

Cette formation, outre cette approche anti-blanchiment par rapport à ces différentes sociétés ou structures aborde les thèmes suivants :

- Les sociétés (documentation à la création, pendant la durée de vie et à la « liquidation » de la société)
- La domiciliation
- La fiducie
- Des risques de blanchiment
- Des recommandations spécifiques du GAFI
- Des mesures de prudence
- Des techniques de blanchiment dans ce domaine
- Blanchiment et fiscalité
- Conclusions

**Durée :** 2hrs30

La durée de la formation peut être adaptée en fonction de certains thèmes sélectionnés

**Public cible :** Tout professionnel en contact avec des clients « corporate », sociétés ou trusts tel que le personnel de l'ingénierie patrimoniale, les domiciliataires de sociétés, le personnel de fiduciaire, le personnel des banques ou PSF « financier » traitant plus particulièrement avec des sociétés.

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

### Formation Spécialisée « A orientation métier »

Ces séminaires spécifiques peuvent concerner les métiers liés aux activités suivantes : OPC, guichet et agence, private banking, back office private banking, salle des marchés, back office salle des marchés, assurance, audit et contrôle, management, aux différents PSF (p.e. : gestionnaires de fortunes, agents de transferts et de registre, courtiers, domiciliataires de sociétés, agents de communication à la clientèle, PSF « connexes », etc.). La formation pour les PSF est adaptée à leurs types d'activités.

Ces formations comprennent un tronc commun de formation générale et une formation spécifique à « **orientation métier** » .

Un exemple :

- la criminalité et le terrorisme
- le GAFI
- les fonctions de blanchiment orientées sur l'activité spécifique
- la législation luxembourgeoise
- la réglementation luxembourgeoise et les obligations professionnelles orientées sur l'activité spécifique
- des indices et techniques de blanchiment spécifiques à l'activité
- des éléments de terminologie

**Durée :** 4hrs

La durée de la formation peut être adaptée en fonction des thèmes sélectionnés

**Public cible :** tout le personnel concerné par ce « métier »  
les compliances, les juristes, auditeurs internes, etc.

**Remarque :**

**Une formation à orientation métier** peut être le complément d'une **formation générale**.

L'organisateur désire voir des thèmes de la formation développés par rapport à un métier.

Ce développement peut porter sur  
les obligations professionnels particulières au métier,  
des indices ou des techniques plus spécifiques,  
des mesures de lutte plus typiques, etc.

**Durée :** 1hrs à 2hrs30 en fonction des adaptations demandées

**Public cible :** tout le personnel concerné par ce « métier »  
les compliances, les juristes, auditeurs internes, etc

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

# NOUVEAU

## Formation Spécialisée « OPC, Unit Trust, Mutual Fund »

Ce séminaire traite de la problématique du blanchiment dans le domaine des organismes de placement collectif.

**N.B. Ce séminaire est en cours de réalisation. Il incorporera la nouvelle circulaire CSSF sur le sujet. Cette circulaire ne sera publiée par la CSSF sous peu.**

### La formation abordera : (thèmes actuellement projetés)

- Un rappel de la législation et de la réglementation générale
- De la circulaire CSSF (actuellement en cours de finalisation) dont un large chapitre consacré à « la délégation d'identification ».
- De la problématique du blanchiment ou du financement propre à chaque métier des OPC
  - promoteur
  - gestionnaire
  - domiciliataire
  - agent comptable
  - banque dépositaire
  - agent de transferts / agent registre
- Des mesures de prudence
- Des techniques de blanchiment

**Durée :** de 2hrs30 à 3hrs  
La durée de la formation exacte sera définie après la publication de la circulaire CSSF

**Public cible :** toute personne concernée par le domaine des OPC  
les compliances, juristes, auditeurs internes,

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

**Les formations de « Mise à niveau »**

Sur demande de l'organisateur, le formateur adapte le séminaire

- par rapport aux évolutions légales, réglementaires, des indices ou des techniques intervenues depuis la dernière formation ou
- suivant les thèmes que l'organisateur désire voir traiter.

**Durée :** 2hrs à 2hrs30 en fonction des demandes de l'organisateur

**Public cible :** tout le personnel (en fonction de la législation qui impose de prendre les mesures appropriées pour sensibiliser et former les employés)

**Pré-requis :** avoir suivi une formation « générale » sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

### Les formations « A la carte »

Ces séminaires sont adaptés aux demandes de l'organisateur.

Les adaptations peuvent couvrir des thèmes qui ne sont pas actuellement développés.

Ces adaptations concernent souvent l'intégration des procédures internes dans la formation.

Le développement d'une formation exclusive pour cet organisateur est également possible.

L'intégration de cas vécus dans l'établissement fait souvent l'objet d'adaptation spécifique.

Ce séminaire peut se faire la forme d'une « **table ronde** ».

**N.B.** : Les formateurs de Pro learning sont soumis au secret professionnel.

Les éléments spécifiques et confidentiels confiés par l'organisateur restent la propriété de ce dernier et ne sont utilisés que pour les formations destinés à cet organisateur.

**La durée, le public cible et les pré-requis** sont décidés par l'organisateur.

### Les formations « e-learning »

Le participant doit résoudre des cas comparables aux situations concrètes dans lesquelles il peut se trouver dans son activité professionnelle.

Ces cas « e-learning » couvrent actuellement :

#### **Cas 1**

- + l'entrée en relation avec une personne physique
- + l'entrée en relation avec une personne morale

#### **Cas 2**

- + le suivi de la relation avec un client (personne physique et morale) et un soupçon de blanchiment

#### **Cas 3 (actuellement en développement)**

- + formation générale